

DEC161839INSB

Décision portant nomination de M. Jean-Sébastien Hoffmann aux fonctions de directeur du groupement de recherche n°2915 intitulé « Réplication des chromosomes eucaryotes et ses checkpoints »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC130185DGDS en date du 21 février 2013 portant renouvellement du groupement de recherche intitulé « Réplication des chromosomes eucaryotes et ses checkpoints » et nommant M. Marcel Mechali directeur de cette unité;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des organismes partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Marcel Mechali, directeur du groupement de recherche susvisé, admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 11 août 2015.

II. A compter de cette même date, M. Jean-Sébastien Hoffmann, directeur de recherche à l'Inserm, est nommé directeur par intérim du groupement de recherche susvisé jusqu'au 30 juillet 2016.

III. A compter du 1^{er} août 2016, M. Jean-Sébastien Hoffmann, directeur de recherche à l'Inserm, est nommé directeur du groupement de recherche susvisé jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3 rue Michel-Ange Auteuil
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90